Journées de formation en éthique médicale

Formation continue

La médecine de demain : défis éthiques pour la société québécoise

Collaboration Québec-France

Inscription en ligne :
www.fmed.ulaval.ca/fmc

Du 30 septembre au 4 octobre 2013

Pavillon La Laurentienne
Université Laval, Québec

ma Faculté pour la vie

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de médecine
Vice-décanat à la pédagogie
et au développement professionnel continu

Renseignements

Comité organisateur

Dre Josée Anne GAGNON (CHU de Québec, Québec)

Dre Myriam LE SOMMER-PERE (CHU de Bordeaux)

Professeur Marie-Hélène PARIZEAU (Faculté de philosophie, Université Laval, Québec)

Professeur Roger SALAMON (Université Bordeaux II)

Objectifs de la formation d'éthique

30 septembre au 4 octobre 2013

Les journées de formation permettront de réfléchir aux enjeux suivants:

Se dirige-t-on vers une difficile conciliation entre la relation d'aide et les impératifs d'efficience dans les soins au quotidien ?

Jusqu'où la relation de soins qui exige du temps pour se construire est compatible avec des standards d'efficience administratifs ?

Les valeurs de la médecine pourront–elles assurer la pérennité du concept du meilleur intérêt au patient et l'intégrité du clinicien dans un monde en transformation accélérée ?

Comment la médecine arrive-t-elle à s'adapter dans une société centrée sur les besoins individuels dans le contexte de la globalisation des connaissances ?

Quels sont les modèles adaptatifs à privilégier face aux plus vulnérables de la société tels les handicapés, les personnes âgées ou les exclus avec la restriction obligée des budgets consacrés à la santé ?

Agrément

Médecin

Le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu, secteur développement professionnel continu (SDPC) de la Faculté de médecine reconnaît à cette activité la valeur de 27 heures de crédits de catégorie 1 en formation médicale continue.

Infirmière

En raison de la norme sur la formation continue obligatoire de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), une entente a été convenue entre la Faculté des sciences infirmières (FSI) et la Faculté de médecine de l'Université Laval afin de pouvoir émettre aux membres de l'OIIQ des crédits de formation continue de catérogie 1. Cette entente concerne les Journées de formation en éthique médicale, pour lequel du contenu a été accrédité par la Faculté des sciences infirmières pour un total de 27 heures de crédit de catégorie 1.

Les attestations de crédits seront disponibles sous l'onglet « Mon dossier de formation » après l'activité sur le site de la formation continue www.fmed.ulaval.ca/fmc.

Le secteur développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec, par le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC), par l'Accreditation Council for Continuing Medical Education (ACCME) des États-Unis, et il est autorisé par ces organismes à offrir aux médecins et aux professionnels de la santé des activités de formation médicale.

Inscription

Les frais d'inscription comprennent la participation au programme scientifique, les petits-déjeuners, les pauses-santé et les repas du midi. Les personnes intéressées doivent s'inscrire le plus tôt possible à l'adresse **www.fmed.ulaval.ca/fmc**. La confirmation de votre inscription vous sera acheminée par courriel par la suite. Le paiement s'effectue par carte de crédit (Visa ou Mastercard) lors de l'inscription en ligne.

Régulier :
Une journée : 225 $
Trois jours: 450 $
Cinq jours: 525 $

Étudiants :
Une journée : 150 $
Trois jours: 200 $
Cinq jours : 250 $

Annulation

Les annulations d'inscription pour lesquelles une somme de 50 $ sera retenue, doivent être faites par écrit au plus tard le 15 août prochain. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Clientèle Visée

- Ciniciens français de Bordeaux et de l'ISPED;
- Au Québec:
  - médecins et résidents en pédiatrie, néonatalogie, gériatrie, psychiatrie;
  - administrateurs hospitaliers ou dans le réseau de santé;
  - travailleurs sociaux, infirmières et millieux associatifs travaillant dans l'aide à la précarité sociale;
  - étudiants en bioéthique (philosophie, théologie) et en sociologie de la santé.

CHU Hôpitaux de Bordeaux

ISPED Bordeaux school of public health Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement

UNIVERSITÉ BORDEAUX SEGALEN

CHU de Québec

Renseignements

Conférenciers

Bordeaux

Dr Pascal BONNET, médecin généraliste - Délégué à la Comission Ethique de MG FORM

Dre Monique COMMENGES, médecin de la reproduction - PMA

Monsieur Lin DAUBECH, Directeur des Affaires Juridiques et de la Clientèle - CHU de Bordeaux

Dr Chantal GRAVELAT, médecin de santé publique – Conseiller sanitaire de zone - Agence Régionale de Santé Aquitaine – Master Soi, Ethique et Santé

Dr Jean-Charles PÈRE, médecin généraliste - Maître de stage - Formateur MG FORM

Dr Geneviève PINGANAUD, praticien hospitalier, Service de médecine gériatrique - CHU de Bordeaux - Master Soin, Ethique et Santé

Professeur Roger SALAMON, Professeur de Santé Publique - Université Bordeaux II Victor Segalen - Directeur Honoraire de l'Institut de Santé Publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED) - Président du Haut Conseil de Santé Publique

Myriam LE SOMMER-PERE, Praticien Hospitalier, CHU de Bordeaux - Gériatrie, Santé Publique

Québec

Dr Maxime Amar, médecin praticien–chercheur au CSSS de la Vieille–Capitale, Québec; médecin d'urgence à l'IUCPQ, Québec

Dr Richard BÉLANGER, pédiatre spécialiste en médecine d'adolescence, CME, CHU de Québec

Dre Sylvie BÉLANGER, néonatalogiste, CME, CHU de Québec

Mme Gertrude BOURDON, directrice générale du CHU de Québec

Dre Christine DROLET, néonatalogiste CME, CHU de Québec

Dre Marie-Camille DUQUETTE, pédiatre spécialiste en médecine sociale

Dr Jean-Claude FOREST, médecin biochimiste, directeur général adjoint, affaires médicales et universitaires, CHU de Québec

Dre Josée Anne GAGNON, pédiatre-intensiviste

Dr Yvan GAUTHIER, psychiatre, HEJ, CHU de Québec

Dre Shelley-Rose HYPPOLITE, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, médecin–conseil à la Direction de la santé publique de la Capitale–Nationale, professeure adjointe à la Faculté de médecine de l'Université Laval et auteure du rapport du Directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé dans la région de la Capitale–Nationale

Mme Christine JANDET BRUNET, neurospychologue, CHU de Québec

Dre Annie JANVIER, néonatalogiste, HSJ-Montréal

Dre Michèle MORIN, gériatre, CHU de Québec

Professeur Marie-Hélène PARIZEAU, professeur de philosophie, Université Laval

Dre Marie-Luce QUINTAL, psychiatre

Dr Evens VILLENEUVE, psychiatre

Programme

Lundi 30 septembre 2013

7 h 45 ACCUEIL ET INSCRIPTION

8 h 25 MOT DE BIENVENUE

8 h 30 THÈME : LES TRANSFORMATIONS DE LA RELATION CLINICIEN-PATIENT ET L'ÉVOLUTION RESPECTIVE DES SYSTÈMES DE SANTÉ, COMPARAISON QUÉBEC-FRANCE.

Dre Josée Anne Gagnon et du Pr. Marie–Hélène Parizeau
Modératrice Dre Myriam Le Sommer–Père

Problématique spécifique de la session :

Il existe actuellement des tensions entre le modèle du clinicien expert et le modèle du médecin humaniste. Elles se manifestent du point de vue institutionnel, dans la médecine d'urgence, la clinique sans rendez-vous et le bureau privé. Certaines structures d'organisation, par exemple, imposent des normes d'efficiences différentes (le patient ping-pong entre deux experts de spécialités différentes).

Il s'agit donc de clarifier le rôle du clinicien entre l'expertise et l'approche humaniste.

Du côté du modèle de l'expertise, les aspects positifs sont :

1. La qualité des soins reçus quant à leur valeur scientifique démontrée;
2. Le fait d'éviter les traitements expérimentaux;
3. La valorisation et le maintien de compétences médicales.

Les aspects négatifs sont :

1. Le danger de négliger les autres compétences médicales;
2. La réduction de la pratique de la médecine à ses seuls aspects techniques;
3. La marchandisation de la connaissance médicale;
4. La concentration de la connaissance médicale.

Du côté du modèle du médecin humaniste, la question des limites de l'implication du clinicien se pose dans un contexte social d'efficacité. Existe-t-il des limites à la bienfaisance ou à la liberté individuelle du patient ? Pour le dire autrement: Jusqu'où le médecin peut–il pallier au manque de ressources ?

Deux cas capsules illustreront cette tension :

A. Premier cas capsule : Lorsque le patient–client exige tout, le médecin doit–il combler toutes les attentes?
B. Deuxième cas capsule : Le port du voile par des femmes–médecins au Québec et des infirmières, peut–on l'envisager ?

Dans le cas des analyses de cas, les valeurs en cause seront identifiées (par exemple dans le 2e cas capsule : la neutralité axilogique de la pratique médicale face aux religions, le principe d'égalité des hommes et des femmes, l'espace public laïc dans la démocratie libérale). Des solutions concrètes aux interventions médicales pour aider le patient-client à adopter une relation de collaboration seront élaborées. L'importance du contexte culturel et législatif qui encadre la pratique médicale sera soulignée. Les participants seront sensibilisés à la diversité culturelle, à l'interculturalité et à son cadre normatif à travers la comparaison France-Québec.

Les objectifs poursuivis :

1. Énumérer des contextes cliniques où la relation d'aide se transforme en relation d'efficience.
2. Identifier les impacts positifs et négatifs des normes d'efficience sur la relation patient-médecin et patient-soignants.
3. Décrire le rôle du clinicien expert et le situer par rapport aux autres compétences du médecin.
4. À la fin de la session de l'après-midi, les participants seront en mesure de comprendre de façon plus systématique les tensions actuelles entre le modèle du clinicien expert et le modèle du médecin humaniste.

10 h PAUSE

10 h 20 SUITE DE LA PRÉSENTATION

Pr. Marie Hélène Parizeau

13 h FIN DE LA JOURNÉE

18 h 30 BANQUET D'OUVERTURE (AUX ANCIENS CANADIENS)

Mardi 1er octobre 2013

8 h 15 ACCUEIL ET PETIT-DÉJEUNER

8 h 30 PÉDIATRIE ET NÉONATOLOGIE : LES ENJEUX DE LA PRÉMATURITÉ : UNE SURPRISE POUR DE NOMBREUX PARENTS, UNE SURPRISE POUR LA SOCIÉTÉ ?

Dre Monique Commenges, Dre Christine Drolet et Dre Annie Janvier
Animation des discussions : Dre Sylvie Bélanger et Pr. Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique de la session :

L'efficaté croissante des interventions en néonatalogie implique que des enfants vivent avec différents types d'handicaps. Le choix des parents, la décision clinique du médecin, les pressions sociales et les coûts économiques sont–ils nécessairement divergents?

La méthode pédagogique utilisée: Présentation de cas cliniques illustrants les décisions de réanimations néonatales, de survols théoriques sur le pronostic de ces pratiques de réanimation et les pronostics neurologiques attendus.

Les objectifs poursuivis :

1. Décrire la réalité qui attend les parents de grands prématurés.
2. Énumérer les principales séquelles neurologiques des grands prématurés, leurs besoins particuliers et les adaptations nécessaires au milieu scolaire pour optimiser leur intégration.
3. Connaître l'évolution de la prévalence de la prématurité au Québec depuis les trois dernières décennies et son impact social et économique.
4. Identifier les valeurs éthiques en jeu tant au niveau du cas lui–même qu'au niveau social.

10 h PAUSE

10 h 20 SUITE DE LA PRÉSENTATIONDRE ANNIE JANVIER

12 h REPAS DU MIDI

13 h 15 GÉNÉTIQUE : DÉPISTAGE AU COURS DE LA GROSSESSE : IMPLICATIONS DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME PROVINCIAL VOLONTAIRE DE DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE 21.

Dr Pascal Bonnet, Dr Jean–Claude Forest et Madame Christine Jandet Brunet
Animation des discussions : Dre Josée Anne Gagnon et Pr. Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique de la session : Le dépistage de la trisomie 21 est actuellement proposé aux femmes en début de grossesse dans le cadre d'un programme du ministère de la santé et des services sociaux. Quels sont les enjeux spécifiques et globaux d'un tel dépistage? Quels sont les impacts sur l'ensemble de la pratique médicale (généticiens, médecins de famille, etc)?

La méthode pédagique utilisée sera l'analyse des pratiques cliniques présentées par un clinicien et d'une synthèse théorique.

Les objectifs poursuivis :

1. Décrire le diagnostic prénatal et ses limites. Faire état des moyens de dépistage, son évolution et les pratiques sociales induites(rôle des professionnels de la santé, accès à l'information).
2. Comprendre le contexte actuel du conseil génétique (neutralité au plan des valeurs, choix des parents, enjeux économiques).
3. Comprendre la diversité des perspectives morales sur le statut de l'embryon humain et le paradoxe des pratiques (sélection, triage, expérimentation, produits cellulaires).
4. Saisir les enjeux plus globaux que sont les pratiques eugénistes : de l'eugénisme libéral à la conception de l'enfant performant sur mesure dans le contexte d'une médecine personnalisée.

14 h 45 PAUSE

15 h SUITE DE LA PRÉSENTATION

Christine Jandet Brunet

16 h 30 FIN DE LA JOURNÉE

Programme

Mercredi 2 octobre 2013

8 h 15 ACCUEIL ET PETIT-DÉJEUNER

8 h 30 GÉRIATRIE : LES URGENCES DU QUÉBEC DÉBORDENT-ELLES DE NOS PERSONNES ÂGÉES FAUTE D'UN MILIEU POUR LES ACCUEILLIR?

Dre Michèle Morin et Dre Geneviève Pinganaud
Animation des discussions : Dre Myriam Le Sommer–Père
et Pr. Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique de la session :

Comme dans la plupart des pays occidentaux, la population québécoise vieillit. Les structures sociales et hospitalières ont de la difficulté à s'adapter à cette nouvelle réalité qui exige une solidarité accrue à tous les niveaux (institutionnel, clinique, communautaire, familiale) et des investissements économiques ciblés. Quels sont les enjeux spécifiques auxquels la société et le milieu médical doivent faire face? Quelles sont les avenues de solution?

La méthode utilisée ici sera l'analyse éthique de différentes capsules de cas cliniques diversifiés présentés par un clinicien suivi d'une synthèse théorique.

Les objectifs poursuivis :

1. Connaître les principaux besoins des personnes âgées
2. Décrire à partir d'études récentes sur la qualité de vie et sur les conditions du bonheur des aînés.
3. Justifier selon leurs besoins quel milieu de vie représente le mieux les attentes des personnes vieillissantes.
4. Proposer certaines pistes de solution à l'hébergement des aînés lorsque l'hôpital se fait trop petit et les centres d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie sont trop peu nombreux ou trop onéreux. Poser le problème de l'étendue des responsabilités des enfants par rapport à leurs parents âgées.
5. Identifier le problème de discrimination envers les personnes âgées dans l'accès aux soins. Faire le lien avec les valeurs sociétales dominantes.
6. Situer l'âgisme en 2012 au Québec et en France et comprendre l'orientation des politiques de santé actuelles envers les personnes âgées.

10 h PAUSE

10 h 15 SUITE DE LA PRÉSENTATION

11 h 30 REPAS DU MIDI

DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LA PSYCHIATRIE :

13 h 1er THÈME : EST-CE QUE LA MALADIE PSYCHIATRIQUE PEUT EXCUSER TOUS LES CRIMES? SCANDALES MÉDIATIQUES.

Dr Evens Villeneuve
Animation des discussions : Dr Yvan Gauthier
et Pr. Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique :

Existe–t–il différents degrés d'imputabilité selon la personnalité des individus ? Peut–on excuser les actes criminels de personnes aux prises avec des diagnostics de maladies psychiatriques ? Comment clarifier les enjeux ?

La méthode pédagogique propose une présentation d'un expert des troubles de personnalités suivie d'une discussion éthique sous forme de table ronde avec les éthiciens et les participants.

Les objectifs poursuivis pour cette partie :

1. Existe-t-il des maladies psychiatriques qui pourraient innocenter le criminel dans le contexte québécois ?
2. Comprendre de quelle manière ces maladies peuvent ou ne peuvent pas atténuer la responsabilité criminelle des individus.
3. Reconnaître le rôle du psychiatre comme expert dans une telle démarche juridique.
4. Comprendre les enjeux pour les tribunaux pour une telle problématique.
5. Identifier les conflits de valeurs sociales en jeu. Comprendre les différentes modalités morales de la justice.
6. Distinguer le processus juridique de la valeur de la justice.
7. Connaître les grandes définitions morales du mal.

14 h 30 2e THÈME : L'INTÉGRATION DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES PSYCHIATRIQUES, PEUT-ON FAIRE MIEUX?

Dre Chantal Gravelat et Dre Marie–Luce Quintal

Problématique spécifique:

Innover, faire mieux avec moins, bien que difficile, demeure possible en médecine, l'intégration des personnes aux prises avec des difficultés en psychiatrie constitue un bel exemple.

Objectifs :

1. Nommer les valeurs de la médecine qui sous-tendent une telle démarche.
2. Comprendre l'implication des intervenants et la réalité des personnes atteintes de ces maladies.
3. Nommer les étapes de cette réintégration et la responsabilité de chacun : médecin patient, société.

15 h Pause

15 h 30 3e THÈME : FACEBOOK ET TÉLÉ-RÉALITÉ : PEUT-ON PARLER DE PERTES DE FRONTIÈRES ET D'UN DANGEREUX EXHIBITIONNISME?

Dr Richard Bélanger et Dr Jean–Charles Pere
Animation des discussions : Dre Josée Anne Gagnon
et Pr. Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique de la session :

Le monde numérique induit des changements importants dans nos comportements individuels et collectifs et dont nous n'avons pas fini de voir les mutations. La quasi-absence de limites dans l'utilisation des outils numériques a des impacts sur les modes de socialisation et de construction de l'identité personnelle particulièrement à l'adolescence. Comment penser ces changements et construire des normes sociales d'utilisation? Quel est le rôle des professionnels de la santé?

Les objectifs poursuivis :

1. Comprendre les étapes du développement d'un enfant et les dangers d'un facebook obligatoire pour l'intégration au groupe.
2. Énumérer les enjeux pour la société et pour les adolescents du phénomène d'un nouvel espace numérique qui modifie la perception de soi, des autres et du réel.
3. Identifier les valeurs en jeu (respect de la vie privée, confidentialité, respect de soi) et les enjeux philosophiques concernant la construction de l'identité personnelle, la perte de l'intériorité et la pression de stéréotypes sociaux .
4. Comprendre la mutation de l'espace publique et des modes de communication ainsi que leur impact sur l'éducation tant à l'école qu'à la maison.

17 h FIN DE LA JOURNÉE

Programme

Jeudi 3 octobre 2013

8 h 15 ACCUEIL ET PETIT-DÉJEUNER

8 h 30 L'IMPACT DE L'INÉQUITÉ SOCIALE SUR LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES ADULTES

Dre Marie–Camille Duquette, Dr Maxime Amar,
Dre Shelley–Rose Hyppolite et Pr Roger Salamon
Animation des discussions : Dre Josée Anne Gagnon et
Pr. Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique de la session :

La précarité sort de l'ombre généralement à l'occasion des campagnes de don comme celle de Centraide ou à Noël. Le don d'argent, diront certains, est un moyen de se donner bonne conscience individuellement. Mais comment comprendre le phénomène de la précarité et de l'exclusion sociale dans une société riche comme la nôtre? Comment comprendre que les personnes qui présentent les plus grands besoins dans le domaine de la santé, c'est– à–dire les personnes qui vivent de l'exclusion sociale, sont paradoxalement les moins bien desservies par notre système de santé et par les professionnels de la santé ? Comment les professionnels de la santé et des services sociaux abordent–ils la réalité toujours changeante mais persistante de la précarité des plus vulnérables de notre société? Conjointement au rôle joué dans la lutte contre les inégalités sociales de santé par l'économie sociale et solidaire, pourquoi l'implication de l'État apparaît–elle comme indispensable? La méthode utilisée ici sera une présentation de la situation des inégalités sociales de santé présentes dans la région de la Capitale–Nationale par un médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive,suivie d'une présentation sur la problématique auprès de la population pédiatrique par une pédiatre, suivie finalement, d'une présentation par un praticien chercheur d'un projet de clinique communautaire étudiante de santé en cours visant à offrir des soins et des services aux groupes de personnes marginalisées et exclues de l'offre de soins et services actuelle.

Les objectifs poursuivis :

1. Décrire les inégalités sociales et les inégalités sociales de santé présentes dans la région de la Capitale–Nationale, leurs causes et leurs effets sur les personnes;
2. Énumérer les principaux problèmes de santé chez les enfants vivant en situation de vulnérabilité;
3. Envisager certaines pistes de solution dans une perspective d'équité;
4. Identifier certains enjeux éthiques au niveau sociétal (équité versus efficience, équité versus égalité, responsabilité individuelles versus responsabilité collective) et au niveau médical;
5. Expliquer les raisons pour lesquelles l'intervention de l'État apparaît essentielle.

10 h PAUSE

10 h 15 SUITE DE LA PRÉSENTATION

Dr Maxime Amar et Dre Shelley–Rose Hyppolite

12 h 15 REPAS DU MIDI

13 h 30 L'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE. LORSQUE L'IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE ET L'INFLATION DES INTERVENTIONS TECHNIQUES PRÉCÉDENT LES VALEURS DE LA MÉDECINE, QUELS SONT LES RISQUES ENCOURUS ET LES PIÈGES À ÉVITER POUR PRÉSERVER L'UNIVERSALITÉ DES SOINS?

M^me^ Gertrude Bourdon, directrice générale du CHU de Québec et
M. Lin Daubech
Animation des discussions :
Dre Josée Anne Gagnon et Pr Marie–Hélène Parizeau

Problématique spécifique de la session :

Les systèmes de santé gratuits et universels issus d'une polititque sociale de l'État sont aujourd'hui sous pression dans tous les pays occidentaux. Face aux coûts croissants de fonctionnement et des médicaments, à la complexité et à la technicité de la médecine, aux changements sociaux dont le vieillissement de la population, comment faire évoluer le système de santé québécois? Faut-il privatiser certains secteurs en prenant modèle sur les Etats-Unis? Faut-il décloisonner le réseau de santé en faisant davantage de prévention? Une amélioration de la gestion hospitalière peut–elle se faire sans affecter la qualité et la finalité des soins? Quels sont les enjeux de pouvoir et quels sont les principes éthiques à affirmer?

La méthode générale se présente sous forme d'un témoignage de la directrice générale du CHU de Québec en rapport avec son expérience comme gestionnaire et par la suite d'une discussion en table ronde avec les experts en éthique.

Les objectifs poursuivis :

1. Décrire l'expérience LEAN (méthode Toyota dans nos centres hospitaliers une expérience) à partir du point de vue de la directrice générale du CHU de Québec.
2. Identifier les objectifs de cette méthode et ses impacts concrets sur la pratique des soins hospitaliers.
3. Comprendre les normativités (administrative, professionnelle) en compétition et saisir les enjeux de pouvoir.
4. Situer les coûts du système de santé québécois dans la réalité d'un contrôle nécessaire des dépenses. La hausse continue du budget de la santé gruge une part de plus en plus importante du PIB de l'État québécois, d'où la nécessité de proposer des solutions. Proposer des exemples de solutions concrètes au plan : 1) administratif; 2) médical; 2) des usagers; 3) de l'industrie pharmaceutique.
5. Identifier les valeurs en jeu et comprendre les enjeux éthiques entre l'universalité des soins et leur privation partielle.
6. Réfléchir aux choix qui pourraient être faits pour préserver l'universalité des soins de santé.

15 h PAUSE

15 h 15 SUITE DE LA PRÉSENTATION

16 h FIN DE LA JOURNÉE

Vendredi 4 octobre 2013

8 h 15 ACCUEIL ET PETIT-DÉJEUNER

8 h 30 LA VISÉE PRINCIPALE DE CETTE DERNIÈRE DEMI-JOURNÉE EST DE FAIRE UN RETOUR SUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION AVEC LES PARTICIPANTS FRANÇAIS ET LES PARTICIPANTS CLINICIENS QUÉBÉCOIS QUI AURONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA FORMATION.

Dre Josée Anne Gagnon et Pr. Marie–Hélène Parizeau
Animation des discussions : Myriam Le Sommer–Père

Les objectifs poursuivis :

1. Réfléchir sur la valeur de la comparaison culturelle France–Québec en manière de pratique des soins.
2. Identifier les forces et les faiblesses de ce type de formation qui se veut à la fois générale et spécialisée au plan éthique.
3. Évaluer si les publics cibles ont été rejoints et quelles demi–journées ont rencontré plus de succès et pourquoi.
4. Évaluer les contenus de la formation par un questionnaire aux participants.
5. Discuter du format de la formation en milieu québécois et de l'éventuelle reprise d'une telle formation.

10 h PAUSE

10 h 15 SUITE DE LA PRÉSENTATION

11 h 30 MOT DE LA FIN

11 h 35 VINS BORDELAIS ET FROMAGES QUÉBÉCOIS

ENSEMBLE ON CONTINUE...

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

M.E.G. Louise Côté, M.D., directrice
Carole Guérin, conseillère en formation
Geneviève R. Drouin, coordonnatrice d'opérations

Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu

Faculté de médecine
Pavillon Ferdinand-Vandry
1050, avenue de la Médecine, local 2214
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-5958
Télécopieur : (418) 656-2465
Courriel : dpc@fmed.ulaval.ca

www.fmed.ulaval.ca/fmc